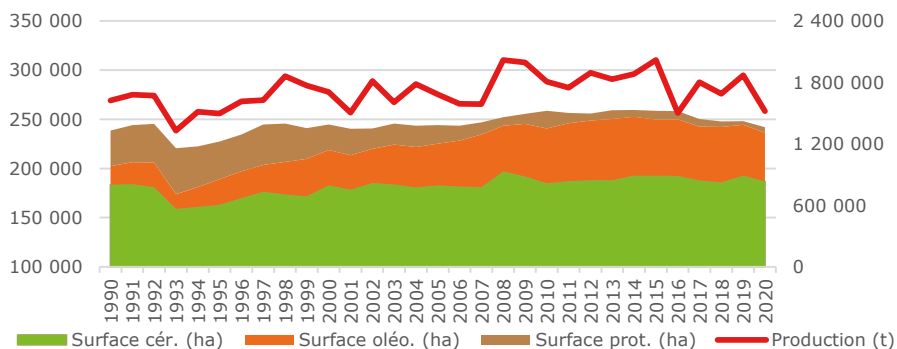
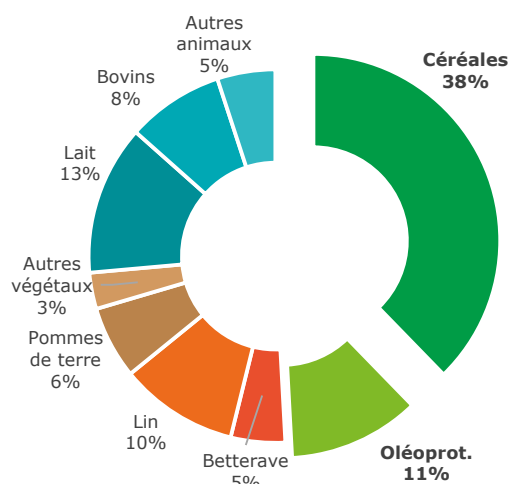


- LES CÉRÉALES & OLÉOPROTÉAGINEUX DANS L'EURE -

POIDS DE LA FILIÈRE DANS L'ÉCONOMIE AGRICOLE DÉPARTEMENTALE

Chiffre d'affaires ferme Eure (2018)



49 %

du chiffre d'affaires



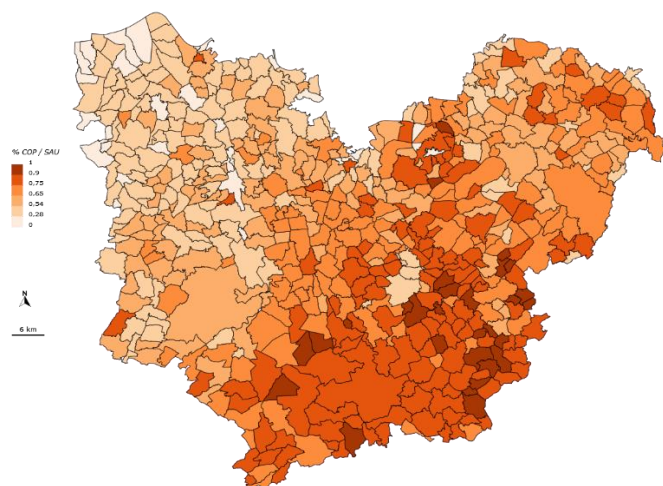
64 %

de la SAU

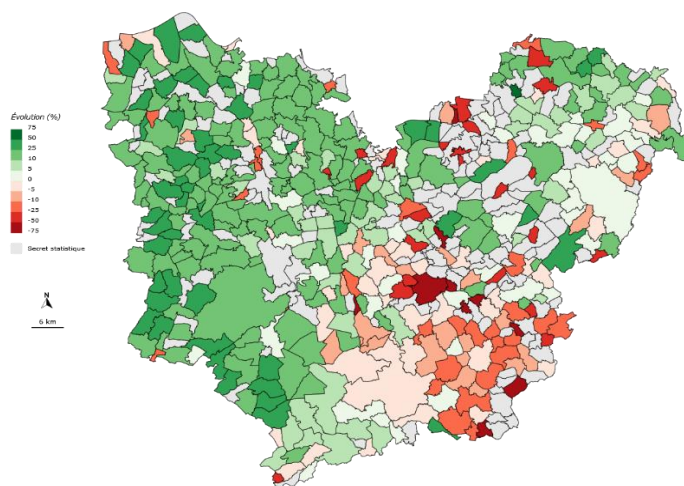
Productions très majoritaires avec près des deux tiers de la surface agricole, les céréales et oléoprotéagineux représentent près de la moitié du chiffre d'affaires. Le niveau de production est relativement constant.

LOCALISATION ET ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION

Part des COP dans la SAU



Évolution de la part de céréales entre 1970 et 2020



Entre 1970 et 2020, les surfaces en céréales et oléoprotéagineux ont progressé dans le département. Durant cette période, la production de céréales s'est développée et étendue à l'ensemble du département, avec notamment une forte progression vers l'ouest. Dans le même temps, en proportion, elle a connu un recul dans le sud est du département, là où les céréales étaient en 1970 le seul type de culture en place. Les surfaces en oléagineux, qui désormais n'évoluent plus beaucoup, voire régressent, ont été multipliées par 5 en 50 ans et se sont développées après le réforme de la PAC de 1992. Les protéagineux, quant à eux, ont vu leur surface régresser au cours des 30 dernières années. Les initiatives politiques sur la protéine ne suffisent pas à endiguer la baisse.

LE PROFIL DES EXPLOITATIONS

Au dernier Recensement Agricole, en 2020, on trouve :

66 ha

de céréales en moyenne dans les **2 820** exploitations en produisant

23 ha

d'oléagineux en moyenne dans les **2 141** exploitations en produisant

11 ha

de protéagineux en moyenne dans les **524** exploitations en produisant

ENVIRONNEMENT - AGRICULTURE BIOLOGIQUE - AUTRES VALORISATIONS

La culture de céréales et oléoprotéagineux nécessite le recours à des intrants. En moyenne, les oléagineux (essentiellement colza) sont les cultures avec l'indice de fréquence de traitement le plus élevé, notamment à cause du recours aux insecticides. Selon le terroir, les céréales et oléagineux concourent à assolements simples de type blé-orge-colza ou à des rotations plus longues quand ils sont associés à des cultures de diversification. Les protéagineux entrent dans des rotations plus longues. Une part importante des surfaces en céréales et oléagineux n'est pas labourée.

Les COP bio se développent en Normandie, et notamment dans l'Eure. Leur part reste toutefois limitée : en 2020, 2,4 % des surfaces sont certifiées ou en conversion, soit environ 320 hectares. Ce sont surtout des céréales, la conduite des oléoprotéagineux en bio étant plus technique et la lutte contre les adventices et ravageurs plus compliquée.

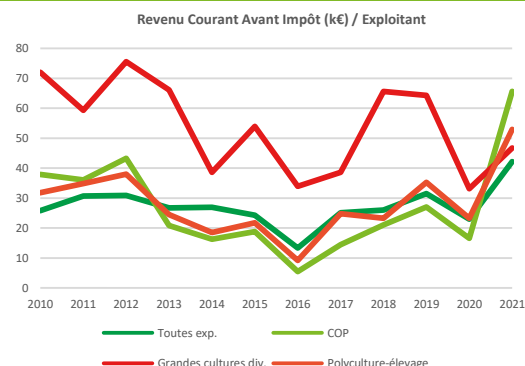
Les collecteurs sont impliqués et les capacités de stockage en silos certifiés bio sont en croissance. Pour la transformation, la Normandie compte moins d'une dizaine de moulins certifiés en agriculture biologique, dont deux dans l'Eure.

Il n'existe pas d'autre signe de qualité propres aux COP en région, mais des démarches de terroir telles que la "Baguette du Perche" ou le "Pain normand", par exemple.

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

D'après le RICA (Réseau d'Information Comptable Agricole), en 2021, en Normandie, le RCAI (revenu courant avant impôt) / UTAns (unité de travail non salariée) en systèmes spécialisés en céréales et oléoprotéagineux s'élève à 65 640 euros.

En 2021, du fait d'une conjoncture particulière, ce niveau rejoint et dépasse celui des autres systèmes. Il est généralement inférieur à celui des systèmes culturaux plus diversifiés et intégrant des cultures dites industrielles et était depuis huit ans inférieur à celui de l'ensemble des exploitations en moyenne.



LES DÉBOUCHÉS - L'AVAL DE LA FILIÈRE

L'Eure, comme la Normandie dans son ensemble, compte différents opérateurs, coopératives et négoce privés, dans la collecte et la valorisation des céréales et oléoprotéagineux.

Les céréales normandes sont exportées ou trouvent leurs débouchés dans des régions limitrophes. La meunerie n'est pas un secteur très important dans la région, mais on y compte une vingtaine d'établissements spécialisés dans la fabrication industrielle de produits à base de céréales. Rouen est le premier port ouest-européen exportateur de céréales. Il contribue à faire de la France un acteur majeur du marché international des céréales.

Idéalement situé « au bout des champs », au cœur des plaines céréalières, ce terminal offre des débouchés intéressants, c'est donc logiquement que les organismes collecteurs de la région adaptent leur stratégie à cette opportunité. Les volumes exportés sont de l'ordre de 7 millions de tonnes de céréales. Le blé normand part principalement à destination du Maghreb pour 4,9 millions de tonnes, de l'Afrique de l'Ouest pour 0,7 millions de tonnes et de l'Union Européenne pour 0,6 million de tonnes.

L'industrie des aliments du bétail est surtout développée dans une région comme la Bretagne qui, avec ses élevages de granivores, est grande consommatrice d'aliments composés. Quelques entreprises normandes fabriquent cependant les quantités nécessaires à l'élevage régional.

Le colza, qui représente l'extrême majorité des oléagineux produits est principalement valorisé en alimentation humaine (65 % des débouchés), le reste étant utilisé pour la filière des biocarburants.

La filière colza a une importance au niveau régional car elle offre une alternative à l'importation de tourteaux de soja. La Normandie dispose, par ailleurs, d'outils de transformation du colza en Seine-Maritime (en fonctionnement et en développement).

Dans l'Eure, comme en Normandie, les deux cultures majeures de protéagineux sont le pois et la féverole, les autres productions n'occupant que quelques dizaines d'hectares. Les soutiens à la filière et les incitations régulières à produire n'arrivent pas à endiguer la baisse des surfaces.

En Normandie, les acteurs qui officient en céréales collectent également des protéagineux. Le débouché principal du pois est l'alimentation animale, principalement pour les porcs. Une filière de pois jaune existe avec des débouchés dans l'industrie des ingrédients agro-alimentaires ou à l'export. La féverole est exportée en Égypte (de plus en plus difficilement) pour l'alimentation humaine et a des débouchés dans l'alimentation animale en France.

Les quelques usines régionales de fabrication d'aliment du bétail en utilisent, mais une partie part vers les régions voisines.

ENJEUX ACTUELS

Évolution de ces productions en lien avec les réglementations (PAC, réglementations environnementales)

Maintien d'une filière protéagineux régionale

Maintien de l'export et du rôle du port de Rouen notamment

Rendements plafonnants et risques climatiques (gel, sécheresse, ...)

QUELQUES REPÈRES

8^{ème} département producteur de COP, après les autres départements du Bassin Parisien

242 000 hectares cultivés en 2020 (62 % des surfaces agricoles du département)

139 000 hectares de blé (7^{ème} département producteur)

De bons rendements, supérieurs à la moyenne nationale

Proximité du port de Rouen

Près de la moitié du produit agricole départemental

1 ha de blé tendre, c'est 25 000 baguettes !

Sources : CANs, AGRESTE, DRAAF, Agence Bio, INAO, FAM

Traitement : Chambres d'agriculture de Normandie

- Étude prospective l'Agriculture de l'Eure en 2040 -

Travail réalisé dans le cadre de la convention
Chambre d'Agriculture - Département de l'Eure

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté Équité Fraternité

